

### Financer, accompagner et loger



**39 M€\*** investis pour la **production de logements abordables**

dont **13,2 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **87,4 M€** dans les villes moyennes



**32 305 aides et services\*\*** attribués

dont **5 106 ménages logés en logement familial**

et **188 personnes logées en résidences collectives**



**44,7 M€\*\*\*** d'aides auprès des salariés des entreprises

### Construire et gérer

**67 544 logements sociaux et intermédiaires** appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



**757 logements neufs livrés**

**941 mises en chantier**

**1 561 agréments** obtenus

Chiffres clés 2023

### Président



Alain PIQUET (MEDEF)

### Vice-président



Régis BELLENCONTRE (CFTC)

#### MEDEF

Laëtitia ANDRIEUX-PAIN

Bertrand DUMOUCHEL

Didier JULIEN

Benoit LANFRY

Sandrine LANOS-MARTIN

Ophélie MAR

Arnaud MARCHAND

Alain PIQUET

#### CPME

Manuel FERAL

Valéry THOMASSIN

#### CFDT

Jean-Pierre PICHON

Martine LEVASSEUR

#### CFE-CGC

Régis CAVILLON

Aurélie TOULZE

#### CFTC

Régis BELLENCONTRE

Franck DE BORTOLI

#### CGT

Christophe BISSEY

Serge GIRAUD

#### FO

Marie-Claire LEMOIGNE

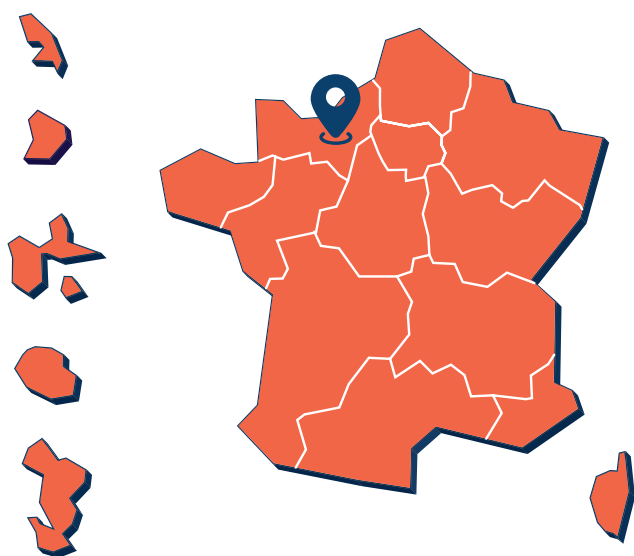
Pierrick SALVI



**Directeur régional :** Martin RIGAUDIAT

**Assistante du Comité régional :** Katy ROUXEL

normandie@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

## LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



### Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



### Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



### Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.